

DEMANDE D'ATTESTATION DE COLLABORATEUR

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- ✓ Un formulaire Cerfa n°15315*01 de demande d'attestation d'habilitation, complété et signé par le titulaire de la carte professionnelle (un formulaire par demande d'attestation)
- ✓ Une copie recto-verso de la pièce d'identité du collaborateur, avec déclaration de filiation si né hors de France
Le cas échéant, copie du titre de séjour si le collaborateur est ressortissant d'un Etat tiers
Pour un ressortissant d'un Etat non membre de l'Union Européenne, établi en France : un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois, ou à défaut un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative de cet Etat
- ✓ Si le collaborateur est agent commercial :
 - une attestation d'assurance RCP couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle, pour l'année en cours, et mentionnant les activités exercées
 - un extrait d'inscription au Registre Spécial des Agents Commerciaux de – de 3 mois

Coût pour l'instruction et la délivrance par attestation

- ✓ Un chèque de 55 € établi à l'ordre de la CCI de Vaucluse

Le dossier complet est à adresser par Lettre Recommandée avec Avis de Réception à l'adresse suivante :

CCI VAUCLUSE
Centre de Formalités des Entreprises
46 Cours Jean Jaurès
BP 70158
84008 AVIGNON CEDEX 1

La CCI se réserve le droit de demander des pièces complémentaires lors de l'instruction de votre dossier